

**génération digitale,
+ qu'une copie
conforme**

devillard.ch



GED - COPIEURS - IT

devillard

www.ccig.ch

Avril 2023

No 4

CCIG info

Bulletin d'information
de la Chambre de commerce,
d'industrie et des services
de Genève

Entreprises

L'enquête conjoncturelle de printemps 2023 révèle une certaine solidité de l'économie genevoise.

► PAGE 3

Commerce international

Le récent Market Focus sur l'Ukraine a mis en évidence le potentiel de cet Etat en guerre.

► PAGE 4

Economie

Interview de Jean-Daniel Pasche, président de la Fédération de l'Industrie Horlogère Suisse.

► PAGE 5



IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR PRÉPARER LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE

• N°1 en Suisse
• 2000 produits

• 20 agences
• 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

www.remicom.com

Mobilité

Infrastructures routières : les investissements sont-ils suffisants ?

Selon les prévisions de trafic de la Confédération, en l'absence de mesures correctives, quelque 450 kilomètres du réseau des routes nationales, soit environ 20 % de ce dernier, seront régulièrement surchargés d'ici 2040. Des extensions du réseau existant sont prévues, mais seront-elles suffisantes pour répondre aux besoins à venir ?



Les prévisions de l'Office fédéral des routes (OFROU) sont peu réjouissantes. En l'absence d'amélioration du réseau autoroutier existant, des embouteillages ou des ralentissements seront quotidiens et dureront entre deux et quatre heures sur près de 170 kilomètres en 2040. Les grandes villes et agglomérations sont les plus touchées par les goulets d'étranglement, et Genève est, comme on pouvait s'y attendre, en première ligne.

Afin de faire face à cette situation, le Conseil fédéral a approuvé le 22 mars 2023 le message

concernant le développement du réseau des routes nationales. Concrètement, cela signifie que des projets d'extension du réseau des routes nationales à l'horizon 2030 vont être lancés pour 11,6 milliards de francs, en sus des montants nécessaires à l'exploitation et l'entretien de ces routes. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre du Programme de développement stratégique des routes nationales (PRODES), visant à maintenir et développer ces infrastructures de mobilité incontournables pour le trafic de personnes et de marchandises.

Des infrastructures cruciales pour l'économie

Les routes nationales, bien que souvent décriées en raison des nuisances qu'elles induisent, restent des infrastructures absolument fondamentales pour l'économie. Avec 2255 km d'autoroutes, ce réseau national absorbe environ 40 % du nombre de kilomètres parcourus par le trafic routier privé et pratiquement 74 % du trafic routier de marchandises. L'évolution des kilomètres parcourus sur les routes suisses souligne également leur importance capitale : alors qu'ils ont augmenté de 38 % entre 1990 et 2019 sur

suite page 2



Bachelor, Master, MBA, DBA, formations continues

Osez la formation!

eduQwa, IACBE & ISO 9001



022 979 33 79

esm.ch



Révélez vos talents et osez l'action!

Bachelors en Communication d'entreprise Management international

aussi sport-études



022 979 33 79

esm.ch

GILLES RUFENACHT
Président



La CCIG est un accélérateur de croissance

ÉDITORIAL

Plus que jamais, la mission historique de la Chambre demeure d'actualité : assurer la défense et la promotion des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs. Dans la nouvelle économie que nous voyons apparaître, il est bon de ne pas oublier quelques principes fondamentaux. Ainsi favoriser l'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprises par d'autres qui ont déjà fait leur preuve doit faire partie d'une des missions de la Chambre. La CCIG a aussi vocation de faciliter les contacts et les échanges entre les entreprises installées en quête de croissance et les jeunes entreprises innovantes en quête de clients ou de partenaires. La Chambre devient ainsi un accélérateur d'affaires pour toutes les entreprises quelle que soit leur taille ou leur maturité.

Valoriser et promouvoir les « jeunes pousses », ces entreprises naissantes qui sont à l'avant-garde de l'innovation et de la technologie est plus que jamais d'actualité pour notre organisation. Pour atteindre cet objectif, la CCIG entend notamment renforcer son partenariat avec la FONGIT, incubateur de start-up renommé à Genève. Nous sommes convaincus que ces jeunes entreprises ont un rôle clé à jouer dans l'économie locale et mondiale. Ainsi, en soutenant toujours plus leur croissance, nous contribuerons à renforcer la compétitivité de Genève, à consolider le tissu économique local et à favoriser la création d'emplois de qualité.

Dans la continuité des actions menées ces dernières années, avec nos équipes, nous réaffirons notre soutien indéfectible « jeune » de 158 ans à l'entreprenariat et un engagement constant en faveur d'un développement équilibré et durable auquel Genève est très attachée.

L'année qui vient de s'écouler a été exceptionnelle par le nombre de nouveaux Membres, 250 nouvelles entreprises nous ont rejoint, le comité de la CCIG se joint à moi pour leur souhaiter la bienvenue et pour leur donner ce message : profitez de nos services, participez à nos événements, utilisez-nous !

Merci de la confiance
Amicalement
Gilles Rufenacht

► suite de la page 1

HORIZON DE RÉALISATION 2030

Étapes d'aménagement antérieures (approuvées)

C Genève Aéroport – Le Vengeron

Étapes d'aménagement ultérieures

A Perly – Bernex

B Bernex – Genève Aéroport

D Le Vengeron – Coppet

E Coppet – Nyon

SOURCE Geodaten © swiss topo (57040000138)



l'ensemble du réseau routier, ils ont plus que doublé (+137 %) sur les autoroutes durant la même période*.

Ainsi, le réseau autoroutier joue un rôle fondamental dans la desserte des pôles économiques en permettant un acheminement de marchandises *point à point* à un coût raisonnable. À Genève, l'autoroute A1 est fortement sollicitée et permet de relier l'agglomération au reste de la Suisse et au réseau autoroutier européen. Elle offre par ailleurs une amélioration importante de l'accessibilité des entreprises du canton pour leurs clients, fournisseurs et partenaires.

Développement du réseau

La situation de Genève, détentrice du titre de l'agglomération suisse la plus congestionnée depuis de nombreuses années, est préoccupante. Des travaux d'amélioration sont toutefois prévus sur l'autoroute A1, axe occupant une place stratégique dans le réseau routier genevois et servant de périphérique pour toute la partie ouest du territoire cantonal.

Dès 2026, des travaux seront initiés afin de réaliser une troisième voie sur le tronçon entre Genève-Aéroport et le Vengeron. Une nouvelle demi-jonction autoroutière, dite de Vernier Sud, sera également construite dès 2028 pour une mise en service en 2031. Ce nouvel aménagement routier, comprenant une bretelle de sortie en direction de Lausanne et une bretelle d'entrée en direction de la France, sera réalisé sur la rive droite du Rhône, entre le portail sud du tunnel de Vernier et le pont d'Aigues-Vertes. Il permettra de désengorger les jonctions de Meyrin et Vernier ainsi que la route de Peney, aujourd'hui fortement sollicitées par le trafic privé et professionnel. Par ailleurs, la Confédération recommande au canton la réaffectation permanente de la bande d'arrêt d'urgence entre

la jonction de Bernex et le sud de la nouvelle demi-jonction, ce qui permettrait une amélioration importante de la fluidité sur ce tronçon fortement sollicité aux heures de pointe.

Dans son message du 22 mars dernier, le Conseil fédéral propose également d'élargir la route nationale à six voies (trois voies dans chaque direction) sur tous les tronçons entre l'échangeur de Perly et la jonction de Nyon. L'aménagement des tronçons de routes nationales concernés permettra de désengorger le réseau routier urbain et d'offrir de la marge de manœuvre au canton afin de favoriser les transports publics et la mobilité douce au cœur de l'agglomération. Conscient de l'urgence de la situation, le Conseil fédéral a affecté les projets d'extension concernés à l'horizon 2030. Espérons que le Parlement fédéral suivra l'exécutif afin que ces travaux bienvenus puissent être réalisés rapidement.

Perspectives à long terme

Afin de faire face aux goulets d'étranglement, l'OFROU mise avant tout sur une utilisation optimisée des infrastructures existantes. Il étudie notamment la possibilité de réserver une voie de circulation au covoiturage sur les tronçons autoroutiers à trois voies ainsi que sur les rampes d'entrée afin d'encourager l'augmentation du taux d'occupation des véhicules. Une autre mesure à l'étude est la mise en place d'une tarification de la mobilité différenciée en fonction de l'heure et du lieu. Des projets, qui s'assimilent à

ce stade à un péage urbain, seront en effet menés dans plusieurs cantons ces prochaines années. À Genève, une étude de faisabilité est en cours de réalisation.

Par ailleurs, l'OFROU suit également de près les développements de la conduite automatisée ainsi que la transformation numérique, qui feront évoluer profondément la mobilité dans les années à venir. À ce stade, ses principales conclusions indiquent toutefois que les véhicules automatisés mettent plus de temps que prévu à s'imposer dans le parc automobile : en 2050, 40 à 70 % des véhicules seront encore conduits par des êtres humains. Or, seul un fort taux de pénétration des véhicules automatisés dans le parc automobile permettra d'exploiter leur plein potentiel et, d'ici à 2050, ce taux ne sera pas suffisant pour éliminer les goulets d'étranglement qui sont à prévoir sur le réseau routier.

En ce qui concerne le transport de marchandises, il faut également prendre en compte le fait que le report possible sur le trafic ferroviaire est limité. L'OFROU estime que la capacité de délestage des routes nationales avec les développements ferroviaires prévus dans l'étape d'aménagement 2035 est de 0,5 % à 2 %. L'infrastructure routière restera par conséquent d'une importance capitale pour le trafic de marchandises à l'avenir.

Dans ce contexte, la poursuite du développement du réseau existant apparaît comme indispensable afin d'accompagner la croissance économique et démographique que connaît la Suisse. Sans ces efforts, l'économie risque de souffrir de goulets d'étranglements problématiques impliquant des rallongements des temps de parcours et un renchérissement important des coûts de transport de marchandises. Indirectement, c'est donc la compétitivité de la place économique suisse et genevoise qui est en jeu. En effet, une mobilité fluide des biens et des personnes constitue une condition cadre fondamentale de l'exercice économique, raison pour laquelle la CCIG milite pour un dimensionnement adapté des infrastructures de transport. ■

Quid de la grande traversée du lac ?

Le projet de contournement autoroutier Est de l'agglomération genevoise par une traversée du lac, approuvé par 62,8 % des Genevois en 2016, a pour la première fois été mentionné dans un message du Conseil fédéral. En revanche, il faudra attendre 2040 pour avoir une chance de voir ce projet ambitieux se concrétiser. Cette infrastructure majeure, soutenue activement par la CCIG, permettrait de désengorger le centre-ville et améliorerait significativement l'accessibilité de l'agglomération genevoise.

* Rapport annuel « Trafic et disponibilité des routes nationales », consultable à l'adresse suivante : www.ofrou.admin.ch

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève



Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ?

Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



Enquête conjoncturelle

Une économie genevoise toujours robuste

La 23^e Enquête conjoncturelle de la CCIG le révèle : les entreprises sont restées globalement satisfaites de la tenue des affaires en 2022, comme l'année d'avant. Et les prévisions sont plutôt optimistes.

2022 aura été une année bonne à très bonne pour 40 % des répondants, en particulier dans l'industrie, la chimie-pharmacie, l'énergie-environnement, l'automobile, le négoce international et l'horlogerie-bijouterie. L'année écoulée a surtout été jugée difficile dans le tourisme, l'hôtellerie-restauration et la construction, soit pour 27 % des répondants.

L'évolution du volume d'affaires est jugée encourageante, car 55 % des répondants annoncent une augmentation, contre 21 % une diminution. La rentabilité progresse dans 54 % des cas et baisse dans 24 %.

Effectifs en augmentation

Côté personnel, 30 % des entreprises ont vu leurs effectifs augmenter et 9 % diminuer. Ces chiffres correspondent bien aux prévisions données lors de la précédente Enquête conjoncturelle. Les embauches sont plutôt le fait des plus grandes entreprises. Plusieurs secteurs n'ont pas enregistré de baisse des effectifs : la formation, la chimie, l'énergie, l'horlogerie et l'industrie.

Les prévisions sont également plutôt optimistes. 56 % des sondés projettent en effet une augmentation du volume d'affaires, contre 13 % qui s'attendent à avoir une diminution des affaires. Les secteurs les plus optimistes sont la chimie-pharmacie, les ressources humaines, l'industrie et l'enseignement-formation.

Pour l'année 2023, 31 % des entreprises envisagent une augmentation des effectifs, 6 % évoquant une diminution. Tous les secteurs prévoient des embauches, en particulier dans la santé et les domaines qui ont le plus souffert de l'ère post-Covid. Pour Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, « il faut se réjouir de la résilience et de l'agilité du tissu économique genevois, sans perdre de vue toutefois les défis systémiques qui pourraient péjorer celles-ci ».

Crainte d'une récession

Cette 23^e Enquête pointait son focus sur les thématiques les plus urgentes à traiter à court terme. 39 % des entreprises nomment le risque de récession en Europe, puis, avec 20 %, l'approvisionnement en produits et matières premières, enfin le conflit ukrainien (16 %).

43 % des entreprises se disent aussi préoccupées par la maîtrise de la chaîne logistique, car une petite moitié dépend de l'étranger pour les approvisionnements. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://tinyurl.com/EnqueteCCIG-2022>



Commerce

Les centres commerciaux, gagnants de l'ère post-Covid



Au rebours de la tendance inflationniste des derniers mois, les centres commerciaux genevois ont pu tirer leur épingle du jeu. Ils s'en sont globalement mieux sortis que les détaillants du centre-ville.

Au milieu de perspectives moroses et anxiogènes se dessinent de petits miracles économiques : les chiffres d'affaires réalisés en 2022 dans les grands centres commerciaux du canton ont été meilleurs que prévus. C'est du moins le constat qu'en tirent Ivan Haralambof, directeur du centre Balexert, et Jérôme Borfiga, directeur du centre la Praille. Sur l'ensemble de l'année, et d'autant plus lors des Fêtes, les dépenses moyennes du consommateur ont été comparables à celles de 2019, qui constituait un bon exercice d'avant Covid.

Si le « panier de la ménagère » a été aussi rempli, quel que soit le secteur, on le doit sans doute à un effet de rattrapage d'après crise. La période Covid a permis aux Genevois d'économiser et de se faire plaisir, lors du retour à une certaine normalité, en dépit d'une hausse des prix à la consommation. Une bonne nouvelle pour ces infrastructures dont les enseignes continuent à louer leurs surfaces, ce qui constitue leur principale source de revenu.

Le tourisme d'achat plus dangereux que le « online »

Les clients reviennent donc en masse dans les centres commerciaux et ne se contentent plus de passer leurs achats en ligne. En particulier pour l'habillement ou l'électroménager, on voit que le consommateur se renseigne sur internet, mais finalise son achat au magasin après avoir testé le produit. Le vecteur « online » ne constitue donc pas la principale menace des commerçants, plus inquiets du tourisme d'achat avec la France voisine. Car

même en cas de parité franc/euro et de l'inflation européenne, l'attrait du pays voisin reste fort.

La généralisation du télétravail a aussi eu des effets plus ou moins désirables pour les centres commerciaux : les lieux de restauration ont perdu de la fréquentation à midi. En revanche, les achats alimentaires pour le domicile ont augmenté. Les clients se montrent globalement plus pressés qu'avant et ciblent leurs dépenses.

Face à ces changements d'habitudes, les responsables de centres ne doivent en tous cas pas se reposer sur leurs lauriers. Leur succès provient du fait que le consommateur se sent bien dans ces « lieux de vie ». De fait, il importe d'investir continuellement dans des infrastructures modernes et séduisantes qui offrent tout sous un même toit. Les deux directeurs restent cependant circonspects : en 2023, la situation risque de se détériorer un peu, ou du moins de se tasser. ■

CONSULTATION

Modification de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI)

Le Conseil fédéral a mis en consultation un projet visant à améliorer l'accompagnement par la Suisse des projets de recherche de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). Il propose d'insérer dans la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) une nouvelle section créant la base légale pour un plan sectoriel fédéral, ainsi qu'une base légale relative à la procédure d'élaboration des plans pour les constructions et installations qui impliquent un développement territorial du CERN ou présentant une importance stratégique pour cette organisation. L'objectif est de doter la Confédération d'une compétence qui appartenait jusque-là exclusivement au canton de Genève, afin de garantir une meilleure sécurité de la planification des projets du CERN et de simplifier, de coordonner et d'accélérer les procédures liées à ces constructions afin qu'elles ne constituent pas un frein à son développement futur.

La CCIG va se déterminer sur une réponse à cette procédure de consultation et invite tous ses Membres à faire part de leurs remarques d'ici au mercredi 7 juin par courriel à Marguerite Bouillet, m.bouillet@ccig.ch, responsable de projets au département politique.

La documentation peut être consultée sur le site de la Confédération suisse : <https://tinyurl.com/consultation-LERI>



REJOIGNEZ-NOUS

- Surfaces de bureaux
380 à 4'000 m²
- + Surfaces artisanales
260 à 2'700 m²
- Surfaces commerciales
30 à 730 m²
- ◆ Surfaces industrielles
110 à 2'750 m²

À LOUER

LOCAUX NEUFS AU CŒUR DE GENÈVE

AVANTAGES CLÉS

- Hauteur sous plafond jusqu'à 4.60 m.
- Monte-charges de 4 tonnes
- Parking disponible
- Charge admissible au rez jusqu'à 1'000 kg/m²
- Plafond actif chaud/froid, ventilation



QUARTET.CH

Commerce international

L'Ukraine, une terre d'avenir



Un Market Focus, co-organisé par la CCIG et l'European Business Association, a permis de présenter aux entrepreneurs suisses le projet de Global Business pour l'Ukraine, créé en 1999 déjà. L'idée est de trouver des solutions aux problèmes communs affectant les entreprises en Ukraine.



De g. à dr.: Taras Antoshchak (Ambassade d'Ukraine en Suisse), Iaroslava Savastieiva et Anna Derevyanko (Global Business for Ukraine), Nadiia Olarean (Ukraine reborn), Inna Malaia (Bevel), Andreas Flodström (Beetroot), Virginia Pinder Laube (SECO), Vincent Subilia (CCIG) et Kees Vrins (Allseeds Switzerland).

Selon **Anna Derevyanko**, cofondatrice de Global Business for Ukraine (GB4U), l'Ukraine constitue un marché à fort potentiel qui, une fois la guerre terminée, sera prédominant. Il ne faut pas craindre d'investir dans cette économie actuellement fragilisée, car son potentiel est fort, surtout si elle adhère à l'Union européenne. Au rang des *success stories* figurent déjà de grands noms tels que Kingspan, Nestlé, Bayer ou Lemtrans. Et différents facteurs indiquent la forte résilience économique dont font preuve les entreprises restées sur place (dont 99% continueraient à fonctionner).

Sa collègue **Iaroslava Savastieiva** a présenté une « carte des projets d'investissement* » en Ukraine. Cet outil met en avant des informations pour chacune de ses régions, avec 85 projets de reconstruction issus de 14 industries de tous types. Les opérations financières, investissements comme paiements de salaires, ont souvent perduré durant la guerre. Autant de signaux encourageants pour les investisseurs, malgré des difficultés inévitables dans le domaine de l'énergie et de la logistique ou les flux migratoires.

Virginia Pinder Laube, officier régional au Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, rappelle que l'Ukraine est un immense pays, qui contient d'énormes ressources tant naturelles qu'humaines. Elle relève les leviers d'actions que peuvent insuffler les réformes en cours en Ukraine et ajoute que « les défis sont d'assurer la stabilité et la prospérité au plan juridique et politique ». Il importe d'y croire, car c'est la seule possibilité de redémarrer une économie dynamique, basée sur les principes

de marché aptes à séduire les investisseurs et sociétés étrangères. Avant la guerre, les investissements helvétiques s'élevaient à 2,5 milliards de francs. Les relations bilatérales se sont développées de façon très favorable.

Taras Antoshchak, premier secrétaire de l'ambassade d'Ukraine en Suisse, a parlé de résistance de l'économie ukrainienne après l'agression russe. « Il existe un potentiel de développement des affaires dans tous les domaines, si l'on se donne les moyens de repenser les échanges bilatéraux », a-t-il précisé. Il indique que l'Ukraine est ouverte à tout projet de coopération et que l'ambassade se tient à disposition des entreprises suisses intéressées.

Faire du business en Ukraine

Trois entrepreneurs actifs sur place ont pris tour à tour la parole.

Kees Vrins, président d'Allseeds Switzerland, fournisseur de denrées alimentaires qui emploie 500 personnes en Ukraine, se réjouit que ce pays continue d'exporter des produits agricoles, malgré la destruction de nombreuses infrastructures. Il tempère ses propos en informant que la situation est difficile car beaucoup de marchandises arrivent tardivement, voire pas du tout. Si « théoriquement, tout est faisable, la réalité est autre, il est impossible de commercer et cela coûte cher. Mais si l'Ukraine tombait, la 3^e Guerre mondiale serait en vue ».

Pour **Andreas Flodström**, CEO de Beetroot, « les plus grands défis sont de maintenir des activités florissantes dans un écosystème instable ». Spécialisée dans l'informatique dura-

ble, la PME suédo-ukrainienne compte 500 collaborateurs dans le pays. Elle compte sur son réseau et les forts besoins d'équipements que connaît l'Ukraine. Elle a même connu un taux de croissance de 7 % en 2022 ! La « tech industry » croît très rapidement, en Ukraine, et la part de l'IT dans son PIB a énormément augmenté.

Aider et former les réfugiés ukrainiens

Inna Malaia-lurlova, fondatrice et CEO de l'association *Bevel* (voir le deuxième encadré ci-dessous), a présenté un programme exclusif de formation et de soutien pour les réfu-

giés ukrainiens. Ces professionnels pourront ainsi favoriser la reconstruction de l'Ukraine. Deux promotions réussies de ce programme ont déjà aidé leurs diplômés à trouver du travail en Suisse. « La résilience, l'autonomisation et l'amélioration des compétences : telles sont les principales étapes du parcours des réfugiés », a-t-elle souligné.

Reborn for Ukraine est une association créée au début de la guerre et dont l'idée est également d'aider la diaspora ukrainienne en exil à trouver des moyens de reconstruire le pays et d'y retourner. Sa fondatrice, **Nadiia Olarean**, relève que « la plu-

part des 8 millions de réfugiés ont une haute qualification ».

Clôturent le séminaire, **Vincent Subilia**, directeur général de la CCIG, a indiqué que l'Ukraine méritait d'être mise en lumière pour son économie et ses valeurs, et pas seulement en raison de la guerre. Il espère que la Suisse, et Genève a fortiori, tiendra un rôle central dans la résolution du conflit et la reconstruction de l'Ukraine. Il informe aussi que « la Chambre est ouverte à l'embauche d'Ukrainiens pour soutenir leur intégration sur le marché du travail local, ce qui permettrait à la Suisse de se doter d'un réservoir de talents ». ■

Les relations Suisse-Ukraine sous la loupe

En 2021, les exportations commerciales concernaient à 50 % la pharma-chimie et les importations portaient à 25 % sur les textiles (17 % les produits alimentaires). Du côté des accords économiques, un certain nombre ont été signés à partir de 1996. C'est le cas de celui de coopération commerciale et de protection des investissements, de double taxation en 2002 et de libre-échange en 2012.

Une ambassadrice prometteuse

Natalia Gorbachenko a participé au Market Focus sur l'Ukraine. Elle suit l'un des modules de formation de *Bevel*, acceptant même d'en être ambassadrice. Elle est actuellement titulaire d'un permis S et réside dans la ville vaudoise d'Aigle. Quand elle travaillait à Odessa, elle a notamment été *Senior commercial administrator* à SGS Ukraine entre 2004 et 2010, puis *Business Owner* à Event & SMM Planner entre 2010 et 2022. Un parcours qui lui a permis d'acquérir une solide expérience dans la planification de campagnes, ainsi que dans la création de contenus.

Brèves du Commerce international

Politique extérieure 2022

Sans surprise, le rapport sur la politique extérieure 2022 du Conseil fédéral comporte un accent particulier sur la guerre en Ukraine. Il traite également de l'avancée des relations avec l'Union européenne, de l'engagement de la Suisse en faveur d'un multilatéralisme plus efficace, et de son élection en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour 2023-2024.

■ POUR LIRE LE RAPPORT : <https://tinyurl.com/rapport-politique-exterieure>

Partenariat avec le Mozambique

Début février dernier, le président de la Confédération, Alain Berset, s'est rendu au Mozambique afin de développer les relations économiques et de parler sécurité, droits de l'homme et coopération au Conseil de sécurité de l'ONU. Il y a notamment rencontré des représentants d'entreprises suisses.

■ POUR EN SAVOIR PLUS : <https://tinyurl.com/parteneriat-mozambique>

Région Asie-Pacifique

Pour la première fois, le Conseil fédéral a adopté en ce début d'année une stratégie destinée aux pays de l'Asie du Sud-Est. Elle vient compléter celle de 2021 dédiée à la Chine et vise à exploiter les nombreuses chances offertes par l'essor économique de toute la région.

■ POUR LIRE LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL : <https://tinyurl.com/strategie-asie-pacifique>

Ces informations ont déjà paru dans la Lettre d'information du Commerce international que la CCIG diffuse une fois par mois. Pour vous inscrire à cette newsletter, envoyez un message à comm@ccig.ch en indiquant votre nom, votre prénom et votre entreprise. Vous pouvez également vous inscrire directement au bas de la page d'accueil du site de la CCIG, www.ccig.ch

Horlogerie

En 2022, le monde horloger n'a pas connu de complications !

À l'occasion de la tenue du salon Watches and Wonders fin mars à Genève, la CCIG a voulu en savoir plus sur le secteur horloger suisse. À la lumière des dernières statistiques révélées en ce début d'année, le président de la Fédération de l'Industrie Horlogère Suisse FH, [Jean-Daniel Pasche](#), qui prendra sa retraite après 30 ans à ce poste, a livré ses impressions au CCIGinfo.



Comment interprétez-vous les bons chiffres de l'industrie horlogère suisse sur l'année 2022 ?

Ces statistiques (voir encadré) prouvent la résilience de ce domaine, en particulier dès qu'une embellie se fait ressentir. C'est d'autant plus réjouissant que le contexte international est toujours très incertain. Le segment du luxe résiste aussi davantage aux soubresauts conjoncturels. La sortie de la crise du Covid a redynamisé les affaires, malgré les résultats mitigés sur le marché chinois en raison du confinement.

Quelle est l'évolution du secteur sur le front des exportations ?

Les exportations sont vitales dans l'horlogerie, elles représentent la quasi-totalité des activités (95%). Les marchés américains et asiatiques – tels que la Chine, Hong Kong, le Japon ou Singapour – sont incontournables, mais l'Europe aussi est friande de montres, à commencer par le Royaume-Uni.

Quel rôle joue votre fédération pour ce domaine d'activité ?

Tout comme les chambres de commerce, elle défend les intérêts et les conditions cadre de la branche. Parmi nos combats importants figurent l'accès aux marchés et les accords de libre-échange, le respect des normes ISO, le label Swiss made ou encore les règles en matière de métaux précieux. Toute usurpation ou contrefaçon est dommageable pour nos métiers.

Quelle place occupe Genève dans l'écosystème horloger ?

Une place historique de choix, qui perdure grâce à son dynamisme et à son savoir-faire qualitatif.

Quel avis portez-vous sur les salons horlogers suisses, tels que celui de «Watches and Wonders» organisé récemment à Genève ?

Il est essentiel d'avoir des périodes dans l'année où la haute horlogerie

a une vitrine qui attire les regards des professionnels, des médias et des clients et génère d'autres rendez-vous. Même si le digital perdure, le retour de manifestations en présentiel a été fortement apprécié des spécialistes.

La pénurie de main-d'œuvre indigène est-elle préoccupante dans l'horlogerie helvétique ?

Forcément, et il est important qu'on continue à miser sur la formation de nos jeunes dans cette voie. Ceci d'autant plus que notre pays est doté de structures compétentes et que ce milieu suscite de

l'intérêt. Mais il ne faut pas oublier que la main-d'œuvre étrangère est indispensable pour combler les effectifs requis. Dans ce sens, la Suisse est forcée de trouver des solutions bilatérales avec l'Union européenne.

Comment jugez-vous l'évolution d'une partie de l'horlogerie vers le digital ou la durabilité ?

Cette évolution est normale, qu'il s'agisse de montres connectées ou de composants recyclés. Mais les systèmes mécaniques traditionnels suscitent toujours de l'engouement, y compris de la jeune génération.

Même si le haut de gamme constitue une grande part du marché, le plus important est de garder des produits dans tous les segments de prix.

Après 30 ans d'activité à la tête de votre fédération, vous la quitterez fin 2023. La relève est-elle assurée ?

Oui, grâce à l'un de mes collaborateurs expérimentés (ndlr. Yves Bugmann), qui va garantir cet élan de continuité pour mener à bien nos missions, sous réserve de la décision de l'assemblée générale du 29 juin prochain. ■

L'horlogerie helvétique 2022 en bref

L'industrie horlogerie suisse a connu une année 2022 record. À elles seules, les exportations se sont élevées à 24,8 milliards de francs, en progression de 11,4% par rapport à 2021. Les montres-bracelets représentent 95% de la valeur exportée. À fin septembre, 60 823 personnes travaillaient pour une entreprise horlogère en Suisse.

La CCIG au Salon de la haute précision



La CCIG renouvelle sa participation au stand institutionnel « Genève Industrie et Innovation », lors du salon EPHJ 2023 qui se tiendra à Palexpo du 6 au 9 juin prochain. Comme les années précédentes, cela se fera par l'intermédiaire de la plateforme Industrie-Genève, financée par ses trois autres partenaires participants (l'Union industrielle genevoise (IUG), la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI). Ce projet est géré conjointement par la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) et l'OPI.

Consacré aux secteurs de l'horlogerie-joaillerie, des microtechnologies et du medtech, ce salon constitue la plus grande rencontre d'innovation professionnelle de Suisse avec 800 exposants, des conférences spécialisées et des tables rondes.

■ POUR EN SAVOIR PLUS SUR CE SALON: ephj.ch

INDUSTRIE ET INNOVATION

SPGI COMMERCIAL PROPERTY ADVISORS

Vernier

Chemin de l'Émeraude 10

Locaux aménagés prêts à l'emploi
Rez-de-chaussée grande hauteur dès 250.-/m²/an
Étages dès 220.-/m²/an
Accès quais camions et camionnettes
Monte-charges 6T de grande capacité
Proche de la gare de Meyrin et des commodités

metiersvernier.ch

SPGI Geneva SA geneva.spgi.ch
Anne-Pascale Marchand 022 707 46 66 | apm@spgi.ch

À louer

METIERS
VERNIER

Locaux de type
ateliers artisanaux
et industriels
dès 220 m²

IN ASSOCIATION WITH
CUSHMAN & WAKEFIELD

Disponible juin 2024

Management durable

Les parties prenantes, gages d'un succès entrepreneurial



L'intégration locale des parties prenantes constituait le thème de la dernière Rencontre du Management durable, fin mars dernier à la CCIG.

C'est en 1990 qu'est apparue la notion des parties prenantes : Robert Edward Freeman a introduit l'idée d'avoir des *stakeholders* autour d'une entreprise, plutôt que de simples actionnaires. « Une multitude d'acteurs avec lesquels il ne faut pas forcément interagir, mais qu'il faut prendre en considération en les cartographiant », fait comprendre François Sibille, directeur du DAS Management durable à la HEG Genève. Parmi ceux-ci, on ne dénombre pas seulement les employés ou les actionnaires, mais aussi tous les sous-traitants, les fournisseurs et les clients, entre autres. D'ailleurs, la notion de parties prenantes est intégrée dans le Code suisse de gouvernance d'entreprise.

Des expériences contrastées

Trois témoignages ont permis d'en comprendre mieux les contours. Premier à s'exprimer, Aziz Orfia, chef de la coordination de quartiers en Ville de Lausanne, a donné deux illustrations, celle d'un échec et celle d'une réussite d'intégration des parties prenantes. L'expérience malheureuse a résulté d'un mauvais cadrage d'un espace d'expérimentation remis à des particuliers sans consultation préalable. Résultat : le voisinage s'est plaint du bruit, les anciens occupants ont reproché de ne plus être impliqués et le collectif concerné n'a pas réussi à s'entendre. La bonne expérience ? La politique des préaux accessibles au public à la fermeture des écoles. Grâce à un travail de prospection, il n'y a eu aucune opposition et le projet a aussitôt été adopté politiquement.

Autrement dit, mieux vaut prendre le temps nécessaire en amont pour qu'après, un projet soit avalisé. « L'argent du contribuable ne peut pas être dilapidé en raison d'erreurs », ajoute Aziz Orfia.

Deuxième exemple, celui d'eSkills, une plateforme qui propose du contenu de formation digitale sur mesure. Elle vulgarise des notions d'actualité telles que la gestion des données ou la responsabilité numérique des entreprises. En termes de financement, eSkills a choisi de fournir à ses contributeurs des *phantom shares* au lieu de simples actions. Ces vecteurs ont suscité davantage d'implication dans la PME. « Il s'agit d'abord de dialoguer et d'identifier les besoins avant de créer des partenariats et de coproduire des projets », déclare sa directrice Annick Monnier Rivkine.

D'innombrables facteurs à soupeser

Givaudan International, multinationale spécialisée en arômes et parfums, possède sans doute l'un des réseaux de parties prenantes les plus étendus au monde. Avec ses 16 700 employés répartis sur 166 sites dans 51 pays, elle doit prendre en compte d'innombrables facteurs. Dans son actuelle évaluation de « double matérialité » (impact sur l'entreprise et son environnement), elle ne peut néanmoins pas tous les satisfaire. Certaines questions se règlent facilement auprès des communautés locales. Elsa Mouillé, Corporate Communications Manager de Givaudan, a donné l'exemple de « riverains incommodés sur le site de Vernier ». Mais, pour satisfaire les petits producteurs à l'autre bout du monde, c'est souvent plus compliqué !

En conclusion, un différend entre parties prenantes se résout parfois en mettant certaines d'entre elles en liaison directe, mais plus souvent par l'intermédiaire de l'entité elle-même. En tout cas, risquer un affrontement sans analyse préalable peut être synonyme d'un échec annoncé. Il n'existe malheureusement aucune méthodologie clé, seule une adaptation spécifique est de mise. ■

Conjoncture

Le Covid a laissé des traces sur les entreprises

La pandémie a entraîné une perte moyenne de chiffre d'affaires de 14% entre 2019 et 2020 au sein des PME romandes, révèle une récente étude de la Haute école de gestion de Genève (HEG-GE).

L'impact des restrictions sur les entreprises de moins de 250 employés a été variable selon la stratégie adoptée pour y faire face. Sans surprise, les catégories les plus durement touchées par le recul du chiffre d'affaires ont été les arts et le divertissement (-80%), les activités administratives et de soutien

(-45%), les secteurs liés à la nature (-38%), l'hôtellerie-restauration (-29%), puis les transports et le stockage (-21%).

Les caractéristiques des entreprises telles que leur taille, leur âge et leur secteur d'activité ne semblent jouer qu'un rôle limité dans l'ampleur de la baisse du chiffre d'affaires par temps de restrictions sanitaires. Selon les chercheurs, le télétravail permet de limiter fortement l'importance des pertes financières pour les entreprises qui ont pu le mettre en place. Ils appellent donc à élaborer des plans efficaces de déploiement du

télétravail à l'avenir. Il apparaît aussi que les restructurations n'ont été efficaces que si elles étaient accompagnées d'un télétravail efficace. Ce sont les PME qui ont privilégié la protection des emplois et la satisfaction des clients qui ont le mieux résisté à cette période de crise.

Précisons que l'étude a été conduite auprès de 149 PME réparties à travers toute la Suisse romande et que tous les secteurs d'activités du tissu régional ont été représentés. ■

■ POUR LIRE L'ÉTUDE (EN ANGLAIS) : <https://tinyurl.com/survey-data-pme>

Industrie-Genève

La GreenTech débarque dans l'industrie !

Le magazine « Le Monde de Demain » propose en décembre sur Léman Bleu sa 42^e émission, qui traitera de l'IT responsable. Cette émission comprendra une interview en plateau d'Alexander Barclay, délégué cantonal au numérique, ainsi qu'un reportage à Safe Host-Stack et à Datago.

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir la 41^e émission du « Monde de demain », qui portait sur « la chaîne de production robotisée », cliquez sur <https://tinyurl.com/Lemondededemain-41>



Entrepreneuriat

Allier sport et solidarité en Himalaya



Des collégiens genevois ont décidé de se lancer avec passion dans une expédition himalayenne, dans la région reculée du Zanskar en Inde en juillet 2024. Leur objectif ne se limite pas à l'aspect sportif de l'expédition. En effet, leur projet, baptisé Neore, revêt également une dimension sociale forte. Convaincue, la CCIG a décidé de financer la compensation carbone de ce voyage. Gaspard Kramer, membre de l'association Neore à la base de l'expédition, en raconte ici les contours.

Tout a commencé en mars 2022 durant un camp de ski de randonnée avec le Collège de Candolle : Yannick Flugli, guide de haute montagne, a raconté ses aventures en Himalaya. Sa vision, qui repose sur la transmission d'expériences, a convaincu un groupe de huit étudiants, qui ont décidé de monter un projet ensemble, avec ce guide.

L'amour de la montagne et la soif de découvertes sont le moteur de l'implication. Le but principal de l'expédition est de gravir des sommets avoisinant 6000 mètres d'altitude dans la région du Zanskar, mais aussi d'offrir son aide à la population locale. L'équipe d'étudiants se donne pour ambition d'organiser et de planifier l'intégralité de ce projet de manière autonome. Elle est convaincue que cette expédition est une opportunité unique de promouvoir des valeurs telles que l'entraide, le partage et le dépassement de soi.

Le groupe est avant tout composé de sportifs passionnés et sa préparation physique doit lui permettre d'atteindre de hauts sommets himalayens. Pourtant, en plus de cet objectif,

il veut se rendre utile aux communautés locales en leur amenant son aide dans des domaines qui leur sont nécessaires tels que l'apport de matériel scolaire et informatique.

À deux pas de l'entreprise

La construction du projet Neore est comparable à la création d'une entreprise. Comme pour une start-up, tout a commencé par une idée à concrétiser. L'équipe a ensuite évalué le budget nécessaire à la réalisation du projet et cherché des financements. Cette recherche de fonds lui a permis de développer des compétences utiles au monde professionnel, dont la capacité à élaborer des dossiers de présentation, la coordination d'équipes et la communication de ses idées à des investisseurs potentiels.

Neore espère offrir de belles opportunités en termes de visibilité à ses soutiens : le projet vise une forte couverture médiatique et ses membres ont pris soin de mettre en place une stratégie de communication efficace pour attirer l'attention sur leur projet. A son retour, elle organisera des conférences et un film

documentaire pour le public genevois et bien sûr ses soutiens, afin de relater son histoire.

Pour réaliser son objectif solidaire, l'apport de matériel scolaire et informatique à l'école de Reru, au Zanskar, Neore va travailler avec des entreprises et associations genevoises.

Appel aux soutiens

Les membres de l'équipe ont travaillé dur pour que l'expédition soit une réussite. À cette fin, elle a encore besoin des entreprises locales, et notamment des Membres de la communauté CCIG. Toute société peut soutenir le projet en suivant son parcours sur les réseaux sociaux, en apportant une contribution financière ou encore en offrant de précieux conseils. Neore incarne les valeurs de l'entraide et du partage. Elle compte sur la solidarité de tous pour que l'aventure se concrétise réellement !

CONTACT Gaspard Kramer +41 75 430 30 31, neore.expe@gmail.com
Yannick Flugli +41 76 370 88 48, flugli@geneva-outdoor.ch

Droit

Réforme du droit de la SA: un régime plus adapté



De gauche à droite: Federico Trbaldo Togna (Lenz & Staehelin); Philippe Bärtsch (Schellenberg Wittmer); Alexandra Johnson (Pestalozzi-Genève); Christoph Vonlanthen, (Schellenberg Wittmer); Catherine A. Kunz, (Lalive); Frank Spoorenberg (Niederer Kraft & Frey) et Xavier Favre-Bulle (Swiss Arbitration Centre).

Depuis le 1^{er} janvier, les sociétés anonymes (SA) sont soumises à de nouvelles règles que peu d'entrepreneurs maîtrisent dans le détail. Une conférence organisée par la CCIG, l'Association Suisse d'Arbitrage et le Swiss Arbitration Centre est venue apporter un éclairage pratique. Le but premier de cette réforme est de moderniser le fonctionnement de la SA, tout en élargissant les droits des actionnaires.

Autant le savoir tout de suite, le délai transitoire de mise en conformité du droit de la SA court jusqu'au 31 décembre 2024. Passée cette échéance, les dispositions du nouveau droit s'appliqueront quel que soit le contenu des statuts. « D'ici là, relève Federico Trbaldo Togna, collaborateur senior chez Lenz & Staehelin, le Registre du commerce continuera d'inscrire des modifications statutaires quand bien même elles laisseraient subsister des différences mineures par rapport aux nouvelles dispositions. Mais pour éviter tout écueil, autant mettre rapidement sa situation à jour et adapter ses statuts au nouveau droit ».

S'agissant des règles sur le capital-social, celui-ci peut désormais être libellé en monnaie étrangère. « Un atout appréciable pour les sociétés suisses qui opèrent souvent dans un environnement international et dans une monnaie étrangère, telle que le dollar », souligne Christoph Vonlanthen, associé chez Schellenberg Wittmer, également présent dans le même panel. « Cela évite les limitations, par exemple sur la capacité de distribuer des bénéfices, qui découlent d'un capital libellé en francs suisses et de comptes consolidés tenus dans une monnaie étrangère ». Seule restriction à prendre en compte: c'est la monnaie fonctionnelle qui fait foi et il faut fixer le taux de change au début de l'exercice. De plus, lors de la constitution d'une

société se posait régulièrement la question de la « reprise de biens envisagée ». Une notion désormais supprimée dans le code des obligations, augmentant ainsi la sécurité juridique entourant les transactions intervenant peu de temps après la constitution entre la société et ses actionnaires.

Avec la réforme, un nouvel outil est créé: la marge de fluctuation du capital. L'assemblée générale peut autoriser le conseil d'administration à augmenter ou réduire le capital durant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Ce nouvel outil remplace, en substance, le capital autorisé, mais soulève, dans le même temps, de nombreuses questions fiscales. Une réelle révolution a en revanche été introduite dans le code des obligations: le dividende intermédiaire. Les sociétés peuvent désormais distribuer le profit de l'exercice en cours et, selon les circonstances, sans même qu'un rapport d'audit ne soit nécessaire.

Des nouveautés autour des assemblées

Passons aux nouvelles règles de gouvernance. La crise du Covid a changé la donne pour les assemblées générales (AG), avec la généralisation de réunions virtuelles. Le nouveau droit fixe dans le code cette possibilité, ainsi que celle de tenir l'AG dans un format hybride. Dans le cas des assemblées virtuelles, un changement de statuts s'impose, ce qui n'est pas nécessaire pour une version hybride. Enfin, si une AG devait se tenir à l'étranger, là aussi une autorisation statutaire serait requise. La légalité juridique de l'assemblée et sa bonne tenue technique sont autant d'éléments à ne pas négliger, faute de quoi elle pourrait devoir être reconvoquée et ses décisions pourraient être contestées.

Face à cette réforme de taille, le monde de l'arbitrage est évidemment concerné. Pour rappel, le droit suisse

de l'arbitrage, assorti du Règlement suisse d'arbitrage international (Swiss Rules), a été révisé en 2021. « Deux problèmes juridiques sont efficacement réglés, l'arbitrabilité des litiges et la validité des clauses d'arbitrage dans des statuts », note Xavier Favre-Bulle, président de la Cour d'arbitrage du Swiss Arbitration Centre. Ce qui n'est pas nouveau, ce sont les

clauses d'arbitrage incorporées dans les contrats conclus par les sociétés et visant des litiges commerciaux. Ce qui l'est, en revanche, ce sont les contentieux relevant du droit des sociétés appréhendés par des clauses d'arbitrage statutaires. « La révision du droit des sociétés plaide encore davantage pour l'arbitrage, mieux armé qu'un tribunal étatique conventionnel, débordé et moins spécialisé », lance Xavier Favre-Bulle.

L'arbitrage, un atout évident

Qui est lié à cette nouvelle base légale? « Sauf disposition contraire des statuts, les sociétés elles-mêmes, leurs organes de gouvernance, les membres de ceux-ci, les actionnaires, et non des tiers », explique Alexandra Johnson, associée chez Pestalozzi. Les avantages de soumettre ces litiges à l'arbitrage se trouvent à la fois dans la sélection des arbitres spécialisés dans le domaine en question, la

confidentialité, la flexibilité et la rapidité de la procédure, ainsi que dans la finalité de la sentence arbitrale.

La nouvelle base légale permet à ceux qui peuvent être directement concernés par la sentence arbitrale d'être informés de l'arbitrage et d'y participer. « Ce sont ces deux droits que le Règlement supplémentaire des Swiss Rules met en musique », poursuit Frank Spoorenberg, associé chez Niederer Kraft Frey. Pour rendre ce règlement applicable, le Swiss Arbitration Centre propose, sur son site internet*, une clause standard d'arbitrage que la société peut intégrer dans ses statuts telle quelle. « L'actionnaire devrait considérer la possibilité de soumettre à l'arbitrage le contentieux du droit des sociétés comme un atout », conclut Frank Spoorenberg. ■

* www.swissarbitration.org/centre

Découvrez tous nos formats annonceurs pour le marché romand



L'ensemble de notre offre sur Publicite.letemps.ch

LE TEMPS

Agenda

Événement B2B – tpg Transports publics genevois

Mercredi 24 mai 2023 de 17 h à 20 h
Dépôt tpg En Chardon,
ch. de Champs Prévost 30, Vernier

Les sciences comportementales pour encourager la mobilité durable

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Table ronde du Grand Genève

Judi 1^{er} juin 2023 de 7 h 45 à 9 h 45 - CCIG

Développer un projet de collaboration transfrontalière : qui est concerné et comment procéder ?

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Formations

Avec Cursus Formation



Lundi 5 juin 2023 de 9 h à 17 h - CCIG

Managez vos équipes



Judi 6 juillet 2023 de 9 h à 17 h - CCIG

Tout l'enjeu est de bien communiquer



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

Formation

Avec Form-inter



Mardi 26 septembre 2023 de 9 h à 17 h - CCIG

Les principaux modes de paiement dans le commerce international



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

PARTENAIRES

OR

SKYNIIGHT Russell Bedford taking you further
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

BCGE **groupe mutuel** **GONET** BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 GROUPE **GED - COPIEURS - IT** **CGN** **swisscom**
devillard

m sc **SWISS** **SWISS RISK CARE** **BeVisible**
Our independence • Your best insurance

SOFTFINANCE **MEDIAONE CONTACT** **NESPRESSO** PROFESSIONAL

BRONZE

Allianz **Protectas** **PORTS FRANCES** **SIG** **EXECUTIVE TRAVEL**

JTI **FLORIMONT** **integrated** **Vitol** **MIGROS**

DURABILITÉ INTERNATIONAL ENTREPOSAGE JURIDIQUE HOSPITALITÉ DÉMÉNAGEMENT

SUCAFINA **P&G** **HARSCH** **EVERSHEDS SUTHERLAND** **Hilton** **BALESTRAFIC**

Swiss Board Institute



Mercredi 27 septembre 2023 de 8 h 30 à 17 h
IMD Business School, Lausanne

Journée du Conseil d'administration



Organisée par la Fondation Swiss Board Institute sous l'égide de l'Université de Genève (département GSEM) et en partenariat avec l'IMD, la Journée du Conseil d'administration s'adresse aux membres de conseils d'administration et de directions générales d'entreprises cotées et non cotées de Suisse romande. Elle leur propose un forum pluridisciplinaire consacré à la fonction d'administrateur.

Les administrateurs membres de la CCIG bénéficient d'un tarif préférentiel.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

Meyrin Economic Forum

Judi 4 mai 2023 de 13 h à 17 h 15
Hôtel Mercure Geneva Airport, Meyrin

Transitions et ressources : l'équation impossible ?



Le Meyrin Economic Forum célèbre ses dix ans d'existence. Avec, au programme, des stands et des tables rondes au « Village des entreprises » ainsi que du « Speed coaching » et un apéritif/réseautage.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition :
Elsa Floret

Rédaction :
Noëlle Aubert, Fabienne Delachaux,
Elsa Floret, Nicolas Grangier et
Erik Simonin

Publicité :
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations : publications@ccig.ch



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch



13TH
WORLD
CHAMBERS
CONGRESS

GENEVA2023

SWITZERLAND, 21-23 JUNE



Les PME au cœur du Congrès mondial des chambres

Organisé pour la première fois de son histoire en Suisse, cette 13^e édition du Congrès mondial des chambres mettra à l'honneur les PME suisses et internationales. Les chefs d'entreprise présents pourront s'inspirer et échanger sur des sujets aussi importants que la stabilité et la prévisibilité des affaires à moyen et long terme, les conditions cadre au niveau global, les enjeux de numérisation et d'innovation ainsi que les préoccupations relatives à la durabilité à tous les niveaux de l'entreprise.

Pour la première fois lors d'un tel Congrès, un Business Circle sera créé au milieu du hall d'exposition. Cet espace de rencontres spécialement conçu pour faciliter le réseautage d'affaires, formel et informel, permettra de découvrir, tester et examiner des produits et d'aider les entreprises de toutes tailles à mieux réaliser des affaires.

Nouveauté : un pass journalier *

Pour favoriser la participation des entreprises basées en Suisse, leurs collaborateurs ont la possibilité d'acheter un pass journalier qui donnera accès aux sessions plénières, à l'espace d'exposition ainsi qu'à certains événements sociaux. * soumis à conditions

Plus de 50 speakers confirmés

Viennent enrichir la liste des orateurs déjà confirmés : Carole Hubscher, présidente du Conseil d'Administration de Caran d'Ache, David Bach, professeur de stratégie et d'économie politique et doyen de l'innovation et des programmes à l'IMD, Julia Binder, directrice du Center for Sustainable and Inclusive Business et professeur d'innovation durable et de transformation des entreprises à l'IMD, Simone Wyss Fedele, présidente du Switzerland Global Enterprise, ainsi que Maria Mendiluce, directrice générale de We Mean Business Coalition.

Encore de nouveaux sponsors

La CCIG se réjouit que Glencore, société de négoce, et Firmenich, entreprise de création de fragrances et d'arômes, s'ajoutent aux sponsors « gold » du Congrès.



Si vous êtes intéressé.e à devenir sponsor du Congrès, veuillez contacter Vincent Subilia : v.subilia@ccig.ch

Programme et inscriptions : 13wcc.iccwbo.org

Les Membres de la CCIG bénéficient d'un tarif préférentiel.

Pour recevoir le code, merci de contacter : 13WCC_code@ccig.ch